Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130214-2013_B059-DE
Date de télétransmission : 18/02/2013
Date de réception préfecture : 18/02/2013

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 FEVRIER 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B059

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Bilan de l'expérimentation sur les éco manifestations et poursuite du dispositif

Le 14 février 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 février 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude

Excusé(e)s :
BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Robert CHARDON donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGST
Directions Environnement et Sport
Service Ecologie Urbaine
CS

09_01

BUREAU DU 14 FEVRIER 2013

Rapporteur : Robert CHARDON
Co-rapporteur : Jacky PIN

Thématique : Environnement, Cadre de Vie et Développement Durable

Objet : Bilan de l'expérimentation sur les éco manifestations et poursuite du dispositif
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa Charte vers un Développement Durable, la Communauté du Pays d'Aix a souhaité engager une expérimentation sur le soutien à l'organisation de manifestations qui prennent en compte le développement durable. Après une année de fonctionnement, il est proposé de poursuivre cette expérimentation en élargissant les modes de soutien aux associations.

Exposé des motifs :

Les manifestations contribuent à l'animation, la solidarité et l'économie locale mais dans le même temps induisent un impact environnemental : déplacements, déchets, consommation de ressources (énergie, papier imprimé pour la communication, transports, nettoiement ...).

En 2011, la Communauté du Pays d'Aix a rédigé un guide et une charte des éco manifestations sur son territoire. Par ce biais, il était proposé d'encourager l'exemplarité sur le Pays d'Aix et d'inciter les organisateurs locaux à s'engager dans

le développement durable. Ce dispositif vient en appui d'initiatives régionales et nationales sur ce sujet.

I - L'expérimentation menée avec les associations sportives du territoire

La Direction des Sports de la Communauté du Pays d'Aix a souhaité s'engager de manière forte dans cette expérimentation.
12 associations subventionnées par la Communauté du Pays d'Aix ont été sélectionnées pour recevoir un appui personnalisé sur la mise en place de leurs manifestations :

- L'office Municipal des Sports d'Aix
- Aix Athlé Provence
- Société Carma Sport
- Gymnastique en Pays d'Aix
- Alliance Sportive du Nord d'Aix
- Provence Luberon Méditerranée
- Course Pédestre du Bailli de Suffren
- Vitrolles Triathlon
- Jouques Génération Raid
- Olympique Cabriès Calas
- Team Cap Nature
- Course Ste Anne

Ces manifestations ont été appuyées tout au long de l'année par l'association ECOSENS qui a travaillé sur la base de la Charte de la Communauté du Pays d'Aix sur les thématiques suivantes :

1. TRANSPORT, MOBILITE, ECONOMIE D'ENERGIE, DECHETS
2. RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITE
3. ACHATS, EQUIPEMENT ET MATERIEL
4. EDUCATION, FORMATION, COMMUNICATION
5. CONDUITE DES POLITIQUES ASSOCIATIVES
6. COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE
7. SANTE, SECURITE

Les associations ont été réunies deux fois en 2012 (lancement du projet et bilan), puis suivies individuellement pour la mise en place des actions et la réalisation du bilan.

Un premier bilan

Ces 12 manifestations ont représenté :

- 71.950 visiteurs et participants
- 1.172.000 € de budget cumulé
- 162,607 tonnes de CO^2 « potentiellement » émis

Des exemples concrets d'actions mises en place:

- Environnement:

- Gestion des déchets : mise en place des « drop zone » (zones de récupération des bouteilles sur le parcours du triathlon), achat de gobelets consignés, navettes gratuites, inscription sur la plateforme de covoiturage, utilisation de l'eau du robinet aux ravitaillements...

- Social:

- Accueil de tous les publics : insertion de jeunes en difficulté ou personnes handicapées dans les organisations, ...
- Nouvelle gouvernance : identification d'un référent développement durable, questionnaires et sensibilisation sur les pratiques des participants...

- Economique:

- partenariats locaux avec les sponsors, achat de tee-shirts fabriqués et de denrées produites localement...

Poursuite de l'expérimentation sportive en 2013

Le retour des associations ayant été très positif durant l'année 2012, il est proposé de poursuivre l'expérience sur l'année 2013, avec quelques améliorations :

- poursuite de l'accompagnement pour les 12 associations déjà engagées,
- accompagnement de 10 nouvelles associations, situées dans des communes engagées dans des Agendas 21 locaux et/ou faisant partie du « challenge du Pays d'Aix » (courses pédestres),
- Mise en place d'un éco pack en lien avec la démarche initiée au niveau régional pour la fourniture aux associations de matériel permettant une meilleure intégration du développement durable,
- Sollicitation du Comité National Olympique du Sport Français pour que la démarche soit labellisée. La Communauté du Pays d'Aix deviendrait ainsi la première collectivité de France à être labellisée pour une démarche d'appui aux associations,
- Aide à la « labellisation CNOSF » de 3 associations du Pays d'Aix.

II – Appui transversal de la Communauté du Pays d'Aix

De manière plus globale, la Communauté du Pays d'Aix a apporté une aide sur de nombreux évènements, notamment des manifestations culturelles, en proposant :

- collecte et tri des déchets (fourniture des bacs de tri et collecte)
- sensibilisation des visiteurs sur le tri et l'environnement (présence sur environ 30 manifestations dans l'année)

- mise à disposition de documentations et expositions sur les domaines du développement durable (exposition sur la biodiversité et les éco gestes).
- organisation de formations pour les communes (en partenariat avec l'Agence Régionale Pour l'Environnement) et pour les associations (en partenariat avec le CPIE et Pays d'Aix Associations).

A ce propos, il faut souligner l'implication forte de la Direction de la Collecte des Déchets de la Communauté du Pays d'Aix.

La Communauté du Pays d'Aix a également entrepris une démarche de rapprochement avec les autres collectivités qui mettent en œuvre des dispositifs d'aides sur les éco manifestations, dont les Conseils Généraux 13 et 84, le Conseil Régional PACA et la plateforme AER (plateforme d'accompagnement des festivals éco-responsables), concernant les manifestations culturelles. Une première réunion de coordination a eu lieu fin 2012. L'objectif sera d'homogénéiser les critères et outils mis en œuvre.

De nombreux évènements se sont également saisis de manière autonome de cette problématique du développement durable, même si la Communauté du Pays d'Aix ne leur apporte pas une aide directe. C'est le cas par exemple pour le Festival d'Art Lyrique, Zik Zak, Cosmozen, Assogora, les journées écocitoyennes, Image de Ville, etc...

Perspectives d'évolution en 2013

Fort de son expérience avec les manifestations sportives, il est proposé de travailler plus avant avec d'autres types de publics, notamment les associations culturelles dans le cadre de Marseille Provence 2013 et les communes :

- test de l'écopack pour 10 associations autres que les associations sportives
- formation et accompagnement de 3 communes pour la mise en place d'une démarche d'éco manifestations sur un ou plusieurs évènements communaux.

Conclusions, perspectives

Les logiques incitatives mises en œuvre aujourd'hui par la Communauté du Pays d'Aix conduiront à s'interroger dans les années à venir sur différents dispositifs :

- la possibilité d'instaurer un bonus financier pour les meilleures initiatives ;
- une extension du dispositif à toutes les associations subventionnées par la Communauté du Pays d'Aix ;

- la mise en place éventuelle d'une éco-conditionnalité de certaines subventions.

Ces réflexions devront être menées conjointement avec les Conseils Généraux et la Région PACA afin de simplifier et mettre en cohérence au maximum des démarches notamment administratives pour les associations.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n°2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 délégant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;
VU l'avis de la Commission Sport en date du 15 novembre 2012 et de la Commission Environnement du 14 janvier 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du bilan de l'expérimentation sur les éco manifestations ;

- **PRENDRE ACTE** de la poursuite du dispositif d'expérimentation permettant l'appui de la Communauté du Pays d'Aix pour la prise en compte du développement durable par les associations du territoire.

2013_B059

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Bilan de l'expérimentation sur les éco manifestations et poursuite du dispositif

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

15 FEV. 2013